



SCOUTISME UNIONISTE MONTALBANAIS

Bulletin d'adhésion 2022-2023

Scoutisme Unioniste Montalbanais

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

A remplir au **nom de l'adhérent**
(exemplaire à conserver par l'association) :

Prénom : **Nom** :

Date de Naissance :

Adresse :

.....

Code postal : **Ville** :

Je déclare par la présente souhaiter devenir (ou, pour les mineurs, souhaiter que mon enfant devienne) membre de l'association Scoutisme Unioniste Montalbanais. Cette adhésion est valable pour l'année 2022-2023.

A ce titre je déclare reconnaître l'objet de l'association, en avoir accepté les statuts qui sont mis à ma disposition sur simple demande par l'association et consultables directement sur le site internet de l'association, et en accepter la charte de fonctionnement. J'ai pris bonne note des droits et devoirs des membres de l'association et accepte de verser ma cotisation pour l'année en cours.

Le montant de la cotisation est de 40€ (35 pour les chefs et administrateurs) et se décompose comme suit : 31€ d'adhésion à la Fédération des Eclaireuses et Eclaireurs (à laquelle est rattachée les SUM), 9€ d'adhésion au SUM (4€ pour les chefs et administrateurs), auxquels se rajoutent pour les enfants la participation aux activités de l'association (voir fiche d'inscription).

Fait à, le

Signature (Faire précéder des nom et prénom de l'adhérent ou de **son représentant légal** et de la mention « lu et approuvé »)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles vous concernant. Pour l'exercer adressez vous au président ou au secrétaire de l'association.

Reçu pour adhésion

(A remplir par l'association et à remettre à l'adhérent une fois la cotisation réglée)

Je soussigné, Emmanuel REPINGON, président du Scoutisme Unioniste Montalbanais, déclare par la présente avoir reçu le bulletin d'adhésion de :

Nom : Prénom :

Ainsi que sa cotisation pour l'année 2022-2023.

L'adhésion du membre susnommé est validée. Ce reçu confirme la qualité de membre du postulant et ouvre droit, si celui-ci est âgé de 16 ou plus, conformément aux statuts de l'association, à la participation à l'Assemblée Générale de l'association.

Fait à, le

Le président ou son représentant

